

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/01/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 25

Présents : 22

Nombre de suffrages : 23

Date de convocation
22/01/2025

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf janvier, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etaient présents :

Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme DUBIN Nathalie, Mme GUICHETEAU Magalie, M. GUILLOTEAU Bernard, M. HERITEAU Antoine, M. LANOUE Nicolas, Mme LUMET Anne-Claude, Mme LUMINEAU Catherine, M. PASQUEREAU Johann, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, M. STEENO Nicolas, Mme YVAL NURDIN Adeline

Procuration(s) :

Mme ROCHAIS Marie-Odile donne pouvoir à Mme RAVAUD Céline

Etai(ent) absent(s) :

Mme BLOUIN Anaïs, Mme JOLY Véronique

Etai(ent) excusé(s) :

Mme ROCHAIS Marie-Odile

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. RIGAUDEAU Christian

Numéro interne de l'acte : D19_01_25

Objet : Vente de bois

Monsieur le Maire indique que la société Eko Bois souhaiterait exploiter 700 stères de bois présentes sur la parcelle ZL 22 sur la commune déléguée de La Flocellière.

Il propose de donner suite à cette demande et d'appliquer un prix de 14 € la stère auquel s'appliquerait le taux de TVA en vigueur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité approuve la proposition de Monsieur le Maire.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,
Christian RIGAUDEAU



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à SEVREMONT
Le Maire, Jean-Louis ROY

